



APPEL A CANDIDATURES : COORDONNATEUR MICRO-STRUCTURE ET DE DISPOSITIF RELAIS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme Sylvie LAURENT, référente départementale décrochage scolaire des Bouches du Rhône –
Tel : 04 91 99 66 73 – mail : sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr

Deux postes de coordonnateur de micro-structure et un poste de coordonnateur dispositif relais sont à pourvoir dans les Bouches-du-Rhône pour la rentrée 2026 :

- 1- Micro-collège Thiers (Marseille 1er)
- 2- Micro-lycée Denis Diderot (Marseille 13ème)
- 3- Atelier relais collège Pierre Puget (Marseille 6ème)

Les candidatures doivent être adressées directement aux deux adresses mail figurant sur la fiche de poste concernée (établissement + référente départementale décrochage scolaire).

Format à respecter : Objet : **Candidature micro-structure (ou atelier relais) RS2026 – Nom Prénom**

Vous trouverez en annexe les fiches de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

La date effective de prise de fonctions sera déterminée au regard des possibilités de remplacement du /de la candidat(e) retenu(e).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**Poste spécifique
Coordonnateur du Micro-collège Thiers, Marseille**

Lieu d'exercice		
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel Toutes disciplines	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du Micro-collège	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuel. Heures de face à face avec les élèves : 14 Heures de coordination : 8 Pour un service total de professeur certifié (ou agrégé) Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2026 au 31/08/2027. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	Le Micro-collège Puget est une structure de retour à l'Ecole qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS. Ce dispositif amène les élèves à préparer et obtenir les examens du Certificat de Formation Générale, du DNB série Pro ou du DNB. Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves : - Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psycho-sociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière ;	

	- Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, etc.) - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau ; - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 et élaboration d'un bilan annuel du Micro-collège ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.
Savoir-être et qualités	- Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi ; - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation ; - Disponibilité et engagement.
Contraintes et difficultés du poste	- Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge ; - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes : Rachel.candotti@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

**Poste spécifique
Coordonnateur du Micro-lycée Denis Diderot**

Lieu d'exercice		
Catégorie	Formateur MLDS Professeur du 2 nd Degré, PLP Titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
Discipline	Toutes disciplines	
Certification souhaitée	CAPPEI souhaité mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-lycée	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du proviseur. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO, la division des élèves et la MLDS.	
Modalités de service	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heure annuel. Heures de face à face avec les élèves :24 Heures de coordination : 6 Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2026 au 31/08/2027. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	Le Micro-lycée Diderot est une structure de retour à l'école (SRE) qui a pour mission de rescolariser des jeunes : - en rupture scolaire ou en situation de décrochage avérée ; - ayant effectué ou issus d'une seconde, d'une première ou d'une Terminale ; - souhaitant préparer un bac Technologique STMG ; - repérés par les GPDS, les FOQUALE, les CIO, la MLDS et les PSAD. Son objectif est d'accueillir ces jeunes pour qu'ils préparent et obtiennent en 1, 2 ou 3 ans un diplôme. Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes et d'enseignement : - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Soutien à l'orientation pré-Bac et post-Bac (ParcourSup) - Accompagnement des jeunes en collaboration avec la Division des examens (DIEC) pour leurs inscriptions aux examens - Accueil des familles, information régulière ; - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau, et aux FOQUALE. - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelles, etc ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs) ;	

	- Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 et élaboration d'un bilan annuel du Micro-lycée ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) ; - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures et à ses formations.
Compétences	- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation individualisés ; - Savoir-faire en ingénierie de formation (construire, animer et coordonner un projet de formation) ; - Animer et coordonner une équipe pédagogique et éducative ; - Rendre compte régulièrement de ses activités ; - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions. -
Savoir-être et qualités	- Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	- Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge ; - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes : nicolas.tramoni@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la parution du poste. Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

ENSEIGNANT- COORDONNATEUR DE L'ATELIER RELAIS Puget, Marseille 6^{ème}

TEXTES DE REFERENCE	• Circulaire du 30-08-2021 relative à la mise en œuvre des dispositifs relais dans l'académie d'Aix-Marseille à la rentrée 2021, BA No 899 du 30-08-2021. • Circulaire du 19-02-2021 relative aux dispositifs relais- ateliers, classes et internats : schéma académique et pilotage.
CADRE GENERAL	Les dispositifs relais ont vocation à accueillir, accompagner et former des élèves en situation de décrochage scolaire et manquant de repères sociaux. Réponses alternatives à l'absentéisme et à la rupture scolaire, ils offrent un champ de réflexion et d'actions privilégiées en stimulant les solidarités entre les acteurs autour d'un cadre éducatif et pédagogique cohérent.
DESCRIPTION DU POSTE	• Poste à temps complet de 18H. • Poste à pourvoir au 01-10-2026. • Poste implanté au collège Pierre Puget, Marseille, 6^{ème} Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN et les IEN IO. Le dispositif est organisé en trois sessions de huit semaines et accueille des élèves scolarisés dans les établissements de la commune ou du réseau. Le poste exige une grande disponibilité et de l'adaptabilité.
MISSIONS	• Ecrire un projet pédagogique annuel et le décliner par sessions et le proposer au chef d'établissement • Travailler en étroite collaboration avec l'AED et l'intégrer à l'élaboration du projet pédagogique. • Organiser l'admission des élèves en lien avec les établissements d'origine et recevoir les familles. • Travailler et organiser le partenariat et les interventions avec la Ligue de l'enseignement. • Présenter le fonctionnement de l'atelier relais aux équipes des collèges du réseau. • Organiser les conditions de la nécessaire liaison avec l'équipe pédagogique et éducative de la classe d'origine des élèves admis temporairement en atelier relais. • Coordonner les interventions des intervenants extérieurs au sein de l'atelier relais (enseignants, animateurs, éducateurs...). • Evaluer les progrès des élèves et en rendre compte au collège d'origine (transmission d'évaluations et de bilans périodiques, présence lors des conseils de classe). • Préparer les élèves de 3^{ème} aux examens de fin d'année (CFG, DNB).

	• Elaborer un bilan annuel de fonctionnement de l'atelier relais (il sera remis à l'IA-DASEN) et renseigner les enquêtes départementales, académiques et nationales. Le suivi de cohorte sera réalisé avec un soin tout particulier.
FONCTIONS	• Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique, • Assurer des heures d'enseignement et d'encadrement des élèves selon un emploi du temps hebdomadaire défini en amont, • Assurer le relais entre le dispositif et les établissements d'origine des élèves et les différents partenaires. • Assurer le suivi individualisé et l'évaluation des jeunes. • Accompagner les jeunes dans leur projet d'orientation en y associant les familles et en lien étroit avec le CIO et les psychologues de l'éducation nationale.
COMPETENCES	• Connaissance du public adolescent en grande difficulté. • Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, à mener des actions pédagogiques différenciées et à élaborer des parcours de remédiation personnalisés. • Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe. • Connaissance des mécanismes de l'orientation. • Capacité à représenter institutionnellement et loyalement l'éducation nationale auprès des partenaires, à rendre compte régulièrement auprès de sa hiérarchie directe du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité.
PRE-REQUIS (Diplômes ou expériences)	• Professeur du 2nd degré titulaire ou contractuel, de préférence titulaire du CAPPEI ou équivalence. • Expérience auprès des publics difficiles souhaitée.
MODALITES DE CANDIDATURE	• Lettre de motivation, • Dernier rapport d'inspection ou compte-rendu du rendez-vous de carrière, • CV À adresser à pr.clg.puget@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr Retour des candidatures dans les 15 jours suivant la parution du présent appel à candidatures. Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.